

# Flashinfo

## Plus que jamais construire des luttes collectives !

La situation internationale se dégrade dangereusement. La 1<sup>ère</sup> urgence reste diplomatique : obtenir un cessez-le-feu réel et l'ouverture d'un processus de paix durable, pour mettre fin aux souffrances des populations civiles bombardées. Pendant que les bombes tombent, la facture explose aussi pour les salarié·es et les retraité·es en France.

Choix cornélien pour bon nombre :  
faire le plein ou remplir le frigo.

Quand le groupe Total engrange des milliards de bénéfices trimestre après trimestre, les salaires et les pensions doivent être augmentés. Créons les conditions pour gagner un SMIC à 2 200€ brut. Alors que les NAO sont au rabais et que les entreprises refusent toute clause de revoyure, les dividendes restent massifs. **Rien n'est prévu pour augmenter les retraites !**

A Bruxelles, ce 12 mai, des milliers de manifestants étaient dans la rue pour l'indexation automatique des salaires, les pensions, le pouvoir d'achat et les conditions de travail.

Si c'est possible à Bruxelles...

Sophie Binet est à nouveau mise en examen suite à une plainte en diffamation de l'entreprise Tefal contre ses propos : « la CGT de Tefal fait face à une répression patronale violente », tenus lors d'un débat à la Fête de l'Humanité de 2025. Par cette plainte, le groupe SEB, et sa société Tefal, ne

fait que confirmer sa pratique décomplexée de la répression syndicale et refuse les alertes sur la dangerosité des PFAS. La situation à la FAPT est tout aussi catastrophique : sanctions disciplinaires, mises à pied, procédures judiciaires, pressions sur les élu·es et mandaté·es, entraves au droit syndical.

Chaque attaque contre la CGT doit devenir  
une affaire de toute la CGT.

Derrière des procédures présentées comme « techniques » pour les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO c'est en réalité une remise en cause brutale des droits des retraité·es qui est à l'œuvre. Des milliers de retraité·es reçoivent des demandes répétées, incompréhensibles, souvent dans l'urgence. A la clé ? Suspensions de pensions sans préavis, sans appel, plongeant des camarades dans des situations financières et humaines dramatiques.

Ne pas rester isolé·es  
contre cette logique de suspicion insupportable.  
Les retraité·es ne sont pas des fraudeurs !

**Le 14 octobre nous interpellons les patrons** au siège de l'AGIRC-ARRCO et partout en province sur leur confiscation des retraites complémentaires (13,5 millions de retraité·es !) **pour en novembre converger à Paris** sur la base du triptyque : Santé/Sécu, pouvoir d'achat, services publics.

**La mobilisation se prépare dès aujourd'hui ! !**

## Vie syndicale

L'été est souvent favorable à des visites syndicales à domicile pour remettre les FNI, des bulletins d'adhésions, pour prendre un temps d'échanges ou tout simplement prendre le temps d'appeler nos camarades qui ne peuvent pas se déplacer. A chaque section de faire partager ses expériences auprès de l'UFR.

**La conférence UFR FAPT  
approche,  
du 12 au 15 octobre 2026 !  
secrétaires de section  
et de syndicat,  
pensez à donner  
les noms de vos délégations  
à l'UFR  
avant le 19 juin 2026.**

Notre camarade Elvire Pujolar s'en est allée. Toute l'équipe du Flash UFR a une pensée toute particulière pour



Elvire. En plus de sa participation active à notre flash UFR, son engagement militant, qui n'a jamais été galvaudé, restera un exemple pour bon nombre de camarades.  
**Merci Elvire !**

## Elections à Orlog

La CGT est 1<sup>ère</sup> orga dans le collège 1 à Orlog Pas de Calais avec 45,63% des voix : 4 titulaires et 5 suppléants. Bravo à eux. CFDT 33,01% et FO 21,36

## Bouchara !

Bouchara est en redressement judiciaire et seulement 184 salariés seront repris sur les 542 ! Quand est-ce que le gouvernement va prendre ses responsabilités face à ce patronat qui profite de l'argent public pour mettre au chômage des milliers de salariés et laisse s'enrichir les actionnaires.

**78 jours de grève et une victoire éclatante.** Les coiffeuses, coiffeurs et barbier du 65 bd de Strasbourg à Paris reçoivent leurs premiers titres de séjour, qui les couvriront durant toute l'instruction, où la qualification de traite des êtres humains devrait être retenue par l'autorité judiciaire. L'épilogue de ce mouvement se jouera devant les tribunaux, où la CGT espère des peines exemplaires à l'encontre de ces employeurs qui ont abusé de ces salarié·es en situation de vulnérabilité.

Le 17 mai 2026, la CGT a appelé l'ensemble des syndicats et syndiqué·es à organiser des temps d'**échanges** et de **débats** avec les salarié·es et agent·es, à porter les revendications CGT **pour l'égalité au travail et refuser la haine anti-LGBTQIA+**. Participons partout aux marches des fiertés.

#### **Acharnement judiciaire et répression :**

la CGT apporte tout son soutien à Laurent Indrusiak, Secrétaire général de l'Union départementale CGT de l'Allier. La solidarité n'est pas un délit. Le syndicalisme n'est pas un crime. La CGT ne cédera rien !

#### **La CGT ouvre son 54<sup>ème</sup> congrès ce lundi 1<sup>er</sup> juin à Tours.**

Il réfléchira notamment sur la syndicalisation des retraité·es.

#### **Rapport Alloncle :**

**L'extrême droite s'attaque au service public audiovisuel.** La CGT appelle à mettre toutes les forces dans la protection de l'audiovisuel public : il est crucial de sauvegarder des espaces d'information libres et démocratiques, donc indépendants, en ces temps particulièrement troubles.

#### **La CGT doit rester à la Bourse du Travail à Carcassonne.**

À Carcassonne, le nouveau maire d'extrême droite a engagé une procédure visant à expulser les organisations syndicales de leurs locaux. Cette décision constitue une attaque grave contre la liberté syndicale et contre nos organisations qui participent depuis des décennies à la vie démocratique et sociale de notre pays. Toutes les O.S. ont adressé un courrier au maire pour dénoncer cette charge sur la bourse du travail.

#### **Les positions de François-Noël Buffet sont incompatibles avec le rôle de défenseur des droits**

Nous avons appris avec stupeur et colère la possible nomination de François-Noël Buffet à la fonction de défenseur des droits. Ses prises de positions depuis 2013, à l'encontre des droits des personnes LGBTQIA+ et des droits des femmes, sont radicalement incompatibles avec le rôle de défenseur des droits, autorité indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyen·nes !

#### **Le 8 mai 1945 outragé !**

La France entière rend hommage aux millions de morts de la Seconde Guerre

mondiale et à toutes les victimes du nazisme. La mairie RN de Carpentras, elle, diffuse, lors des cérémonies officielles l'hymne à la gloire de Pétain : « *Maréchal, nous voilà !* ». C'est un signal effrayant sur la résurgence d'une idéologie de haine et de négation. Carpentras avait déjà subi la profanation du cimetière juif par 6 jeunes néonazis. Les crimes du nazisme marquent à jamais l'Humanité. La CGT du Vaucluse ne laissera pas réécrire l'Histoire, ni banaliser les idéologies de haine.

#### **Valorisation salariale à La Poste**

Notre Fédération a transmis une lettre ouverte demandant l'ouverture de négociations salariales dans toutes les entreprises du groupe et notamment à La Poste SA à la PDG du groupe La Poste. Dans un contexte économique particulièrement dégradé, les salariés de La Poste voient leur pouvoir d'achat fortement impacté par les hausses de tarifs en tous genres (carburants, produit de première nécessité...).

#### **Des postiers en TPAS poussés à la retraite par La Poste...**

La suspension de la réforme des retraites est votée. Mais son application complète dépend de la publication des décrets d'application. Ils détermineront les modalités de départ, les droits acquis, notamment pour les carrières longues, les femmes fonctionnaires et le cumul emploi-retraite. Le risque est l'absence de revenu pendant plusieurs mois. Pourquoi La Poste agit-elle ainsi ?

**Orange** refuse de revoir l'accord salarial et **augmente la rémunération des actionnaires** et de ses hauts dirigeants. Un taux de 3%, comme les autres entreprises du CAC40, dégagerait **665 millions d'€** pour :

- Une augmentation de 500€ par mois pour toutes et tous
- Un 13<sup>ème</sup> mois
- Le financement de la transition écologique
- La hausse des investissements en Recherche & Développement

#### **La Poste : Souriez, vous êtes pisté.es !**

La version de Windows déployée par La Poste est en mesure de détecter l'emplacement du PC du postier en permanence, dès lors que le Wifi est utilisé et ce où qu'il soit. Finalités inconnues, activation implicite des services localisations. La CGT exige l'arrêt de toute surveillance numérique des postier.es quel que soit le dispositif utilisé et les motifs

invoqués, et enjoint La Poste à respecter leur vie privée et le droit du travail.

#### **Dans ce n°153 un dossier 1936, UNE HISTOIRE POUR AUJOURD'HUI avec :**

- Faire Front populaire
- 1 000 jours de lutte
- L'unité syndicale en question
- La nuit des accords de Matignon
- Le bilan désastreux de la course au profit
- Ludivine Bantigny : « *On retient d'abord la force de l'unité.* » Et toutes les rubriques : social, éco, international, culturel, juridique, conso, chiffres...



**Les épisodes caniculaires** se répètent, s'intensifient et s'étendent sur une durée de plus en plus longue, de mai à octobre. Les interventions politiques et réglementaires sont largement insuffisantes. La canicule de 2024 a causé au moins 11 accidents graves liés à la chaleur, dont 7 mortels. Le décret du 25 mai 2025 ne prévoit d'action qu'à condition que l'employeur reconnaisse lui-même l'existence d'un risque. Le gouvernement élargit la notion de "**température convenable**", mais sans la définir. L'INRS juge dangereux un travail physique au-delà de 28°C et sédentaire au-delà de 30°C.

#### **Pour une réelle protection, la CGT exige :**

- **Réduction des rythmes de travail** en cas de forte chaleur ;
- **Augmentation des temps de pause rémunérés** dès 25°C ;
- **Extension du chômage intempéries pour chaleur à tous les secteurs ;**
- **Maintien et renforcement du droit de retrait,**
- **Enquêtes systématiques** après malaises ou accidents liés à la chaleur ;
- **Renforcement des moyens de la médecine du travail et de l'inspection du travail,**